



juillet 2008 - n° 1



SOULTZ

HOHWILLER

ACTUALITÉS



Madame, Mademoiselle,
Monsieur,

Forte de votre confiance, la nouvelle équipe s'est mise au travail avec la ferme volonté d'être au service de l'ensemble de la population.

Des commissions ouvertes ont été instaurées. Toutes celles et tous ceux qui le souhaitent peuvent ainsi

participer aux réflexions de la municipalité.

Le budget 2008 a été bouclé dans la foulée. Il s'agit évidemment d'un budget de transition qui sera remodelé au fur et à mesure de la mise en place de la nouvelle politique.

Les élections au niveau de la communauté de communes ont constitué une étape délicate. Un équilibre a finalement été trouvé. L'essentiel est d'aller de l'avant.

La fête du sport et l'organisation des courses ont été deux autres points forts de ces premiers mois. Ils ont pu être maîtrisés grâce à l'engagement des associations qui œuvrent au sein de l'OMACSL, sans oublier le coup de pouce du Président sortant. Chapeau, également, à l'association qui s'est investie dans la relance de la fête de la musique, avec l'appui et la disponibilité de l'équipe de La Saline. Merci à tous ces acteurs de la vie associative, sportive et culturelle.

Je voudrais aussi exprimer ma solidarité à nos concitoyens victimes de nouvelles coulées de boues. Merci aux sapeurs pompiers et à l'équipe technique pour leur engagement face à ces intempéries. Mais on ne peut pas en rester là. Il faut sortir les études des cartons et réaliser rapidement les travaux de prévention qui s'imposent.

Nous avons également élaboré, en moins de deux mois, le plan pluri annuel d'investissement 2009 - 2014. Le Conseil Général avait fixé la limite de remise du document à fin juin. Une gageure pour une équipe à peine élue. Mais le défi a pu être relevé grâce à la mobilisation de plus de quarante cinq personnes au sein des nouvelles commissions extra municipales. Un bon point pour la démocratie participative !

Pour terminer, permettez-moi de vous souhaiter, à toutes et à tous, au nom de l'ensemble du conseil municipal et des membres du personnel, de très bonnes et très agréables vacances d'été.

Pierre Mammosser
Maire de Soultz-sous-Forêts
Conseiller Régional



LES TITRES

Page 2 et 3

LE DOSSIER

- Le conseil municipal
- Les commissions municipales
- Le personnel communal
- Les intercommunalités

Page 4

LE DOSSIER, suite

- Les autres instances

ACTUALITÉS MUNICIPALES

- Les coulées de boue

Page 5

ACTUALITÉS MUNICIPALES, suite

- Lotissement plein sud
- Ouverture d'une classe bilingue
- Fête de la musique

Page 6

ACTUALITÉS COMMUNALES, suite

- Vacances à la médiathèque
- Un budget de transition
- Élaboration du plan pluriannuel d'investissement

Page 7

EXPRESSION DES ÉLUS

- Ouverture et transparence
- Lettre aux électeurs

Page 8

MANIFESTATIONS ESTIVALES

- 18^{ème} course populaire de Soultz-sous-Forêts
- Fête nationale, dimanche 13 juillet

Une nouvelle équipe vient de s'installer à la tête de la municipalité. Il nous a paru utile de rappeler la composition du conseil municipal et de préciser les attributions et délégations de chacun des membres de l'assemblée. En effet le travail ne se limite pas, loin s'en faut, aux séances du conseil municipal. Il y a, en premier lieu, les commissions qui permettant d'élaborer les projets. Il y a ensuite les multiples organismes

Le conseil municipal

Pierre MAMMOSSER,
Denise EHRHARD,
Dominique STOHR,
Lucienne HAAS,
Christophe SCHIMPF,
Ernest ROTT,

Maire
1^{ère} Adjointe au Maire chargée des projets, des travaux et de l'urbanisme
2^{ème} Adjoint au Maire chargé des finances et du développement économique
3^{ème} Adjointe au Maire chargée de la culture, du logement, de l'action sociale, des écoles et des personnes âgées
4^{ème} Adjoint au Maire chargé du sport et des associations
Maire - délégué de Hohwiller



Conseil Municipal 2008 Maire - Délégué de Hohwiller

Conseillers municipaux,

Paul BOISSARIE,
Céline GEFFROY,
Béatrice HOELTZEL,

Eric HUBERT,
Christian KLIPFEL,
Claude LINDNER,

Thomas RUBY,
Marie-José SCHALLER,
Alfred SCHMITT,

Jean-Michel STEPHAN, absent de la photo
Jean-Laurent VONAU, absent de la photo
Christian WAGNER,

Les commissions municipales

Dix commissions municipales thématiques permettent d'examiner en amont les dossiers qui sont présentés au Conseil Municipal et de faire des propositions de projet. Les commissions ne font qu'émettre des avis.

Les commissions sont normalement constituées par des membres du Conseil Municipal. Néanmoins, sur proposition du Maire, le Conseil Municipal a décidé de permettre à toutes celles et ceux qui le désirent de participer à ces commissions, sous réserve de s'inscrire au préalable. 35 personnes ont fait la démarche.

Le maire et les Adjoints sont membres de droit de toutes les commissions

La commission des finances est présidée par Dominique STOHR

La commission projets et travaux est présidée par Denise EHRHARD

La commission sports loisirs culture et associations est présidée par Christophe SCHIMPF

La commission pilotage des institutions culturelles (Saline, Médiathèque, Ecole de Musique) est présidée par Pierre MAMMOSSER

La commission services à la personne est présidée par Lucienne HAAS

La commission scolaire est présidée par Lucienne HAAS

La commission informations, communications, fêtes et cérémonies

est présidée par Pierre MAMMOSSER

La commission développement économique et tourisme est présidée par Dominique STOHR

La commission fleurissement et illuminations est présidée par Ernest ROTT

La commission urbanisme et environnement est présidée par Denise EHRHARD

Le personnel communal

Secrétaire générale :
Michèle NEICHEL

Personnel administratif :
Sandra HAAS,
Catherine STRASSEL

Equipe technique :
Jean-Yves JUNG -
Responsable de l'équipe
Technique,
Christian BILLMANN,
Roland DUC,
Thomas GORGUS,
Eric KREISS,
Estelle RECEVEUR,
Louise JAEGER, absente de la photo



Personnel des écoles
Isabelle QUENEL, Pascale STEFFEN, Nathalie SCHNEIDER, Valérie HENTSCH (détachée de l'équipe administration)

Équipe culturelle
Directeur la Saline en cours de recrutement, Olivier HIRSCH -
Responsable de la médiathèque et Stéphanie SCHLICHTER, Bernard LIEVRE, régisseur et Marion HOFFMANN à la Saline

Agents d'entretien
Marlyse GAULARD, Patricia KOCHER, Agnès JUNG, Aurélie MARTIN, Sylvie MAURY, Josiane OPOLCZYNSKI, Pascale SPIELMANN

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi à jeudi :
de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Vendredi :
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Samedi :
de 9 h à 12 h

Adresse :

rue des Barons du Fleckenstein
67250 Soultz-sous-Forêts
Tél. : 03 88 80 40 42

intercommunaux, en particulier de la communauté de communes du Soultzerland, dont Soultz-sous-Forêts/Hohwiller fait partie. Il y a, enfin, la commission d'appel d'offres, les centres d'action sociale, et bien d'autres représentations comme les conseils d'école, l'école de musique, l'harmonie municipale, l'OMACSL, l'ASIAPA, ou le conseil d'administration du collège. Ce dossier est aussi l'occasion de faire connaissance avec le personnel de la commune.

Les intercommunalités

La commune de Soultz-sous-Forêts s'intègre dans un réseau intercommunal dont le cœur est constitué par la communauté de communes du Soultzerland. Les autres structures ont vocation à prendre en compte des domaines spécifiques dont le périmètre d'application ne recouvre pas le périmètre de la communauté de communes.

Communautés de communes du Soultzerland

La communauté de communes est dotée de nombreuses compétences : développement économique, tourisme, service à la personne (petite enfance, enfance, jeunesse, périscolaire, personnes âgées) logement, urbanisme

Les délégués de la commune

Pour Soultz-sous-Forêts

Titulaires : Pierre MAMMOSSER,
Denise EHRHARD,
Lucienne HAAS,
Marie-José SCHALLER,
Eric HUBERT

Suppléants : Dominique STOHR,
Christophe SCHIMPF,
Thomas RUBY,
Céline GEFFROY,
Jean-Michel STEPHAN

Pour la commune associée de Hohwiller

Titulaires : Ernest ROTT

Suppléante : Béatrice HOELTZEL

Les instances dirigeantes

Président : Charles GRAF, maire de Retschwiller

Vice-présidents : Christophe SCHARRENBERGER, maire de Surbourg,
Pierre MAMMOSSER, maire de Soultz-sous-Forêts,
Georges ESCHENMANN, maire de Memmelshoffen
Raymond ROTH, maire de Hoffen

Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable des communes du canton de Soultz-sous-Forêts

Les délégués de la commune

Titulaires : Alfred SCHMITT
Dominique STOHR

Suppléants : Ernest ROTT
Marie-José SCHALLER

Les instances dirigeantes

Président : Alfred SCHMITT, conseiller municipal de Soultz-sous-Forêts
Vice-présidents : Nestor CONUECAR, maire de Merwiller-Pechelbronn
Alfred SCHNEIDER, maire de Keffenach

Syndicat intercommunal du collège de l'Outre-Forêt

Les délégués de la commune

Titulaires : Pierre MAMMOSSER
Lucienne HAAS

Suppléants : Denise EHRHARD
Thomas RUBY

Les instances dirigeantes

Président : Charles GRAF, maire de Retschwiller

Vice-présidents : Edmond FABACHER, maire de Kutzenhausen,
Jean-Claude KOEBEL, adjoint au maire de Betschdorf
Claude SCHMITT, adjoint au maire de Surbourg

Syndicat intercommunal de gestion de la piscine de Drachenbronn

Les délégués de la commune

Titulaires : Lucienne HAAS
Jean-Michel STEPHAN

Suppléants : Eric HUBERT
José POZUELO

Les instances dirigeantes

Président : Henri NORDMANN, maire de Drachenbronn

Vice-présidente : Lucienne HAAS, adjointe au maire de Soultz-sous-Forêts

Syndicat intercommunal pour la collecte et le traitement des eaux usées (SICTEU)

Les délégués de la commune

Titulaires : Ernest ROTT
Denise EHRHARD

Suppléants : Dominique STOHR
Lucienne HAAS

Les instances dirigeantes

Président : Raymond MERCK, maire délégué de Leiterswiller

Vice-présidents : Ernest ROTT, maire délégué de Hohwiller
Charles GRAF, maire de Retschwiller

Syndicat intercommunal de la vallée du Seltzbach

Les délégués de la commune

Christian WAGNER et Ernest ROTT

Les instances dirigeantes

Président : Ernest ROTT, maire délégué de Hohwiller

Vice-présidents : Henri KREMSEYER, adjoint au maire de Hatten
Daniel PFLUG, maire de Rittershoffen

Syndicat des communes forestières de Soultz-sous-Forêts et environs pour la gestion du personnel en forêt (SYCOFOSE) :

Les délégués de la commune

Titulaires : Pierre MAMMOSSER,
Dominique STOHR,
Lucienne HAAS

Suppléant : Eric HUBERT

Les instances dirigeantes

Président : Edmond FABACHER, maire de Kutzenhausen

Vice-présidents : Elisabeth WAGNER, conseillère municipale de Lampertsloch
Pierre MAMMOSSER, maire de Soultz-sous-Forêts

Parc Naturel Régional des Vosges du Nord - SYCOPARC :

Les délégués de la commune

Christian KLIPFEL

Président : Mickaël WEBER

Les autres instances

Le conseil dispose de trois instances complémentaires : la commission consultative de Hohwiller pour élargir la participation des habitants de la commune associée de Hohwiller, la commission d'appel d'offres et les centres communaux d'action sociale (il y en a un à Soultz-sous-Forêts et un à Hohwiller).

Commission consultative de la commune associée de Hohwiller

M. Ernest ROTT, maire délégué de Hohwiller (membre de droit),
Mme Béatrice HOELTZEL, conseillère municipale (membre de droit),
M. Georges LANGENBRONN
M. Jean-Georges GORGUS
M. André STUDY.

Commission d'appel d'offres

Président : M. Pierre MAMMOSSER, Maire

Membres titulaires : M. Christian KLIPFEL,

M. Ernest ROTT, Mme Denise EHRHARD

Membres suppléants : MM. Claude LINDNER, Dominique STOHR,
Mme Lucienne HAAS

Centre communal d'action sociale Soultz-sous-Forêts

Représentants de la commune

M. Pierre MAMMOSSER, Président,
Mmes Denise EHRHARD, Lucienne HAAS, Céline GEFFROY

Représentants extérieurs

Mmes Catherine LECOUFFE, Vice-présidente, Madeleine GUTMANN,
Solange BORDIER, Denise GOTTAR

Centre communal d'action sociale Hohwiller

Représentants de la commune

M. Ernest ROTT, Mme Béatrice HOELTZEL

Représentants extérieurs

Gorgus Jean-Georges
Langenbronn Georges

Les autres représentations des élus de la commune

Harmonie Concordia

MM. Pierre MAMMOSSER, (Président de droit),
Christophe SCHIMPF, Thomas RUBY

Comité de l'école municipale de musique

MM. Pierre MAMMOSSER, Président, Christophe SCHIMPF,
Thomas RUBY, Mme Céline GEFFROY

OMACSL

MM. Christophe SCHIMPF, Thomas RUBY, Jean-Michel STEPHAN,
Mmes Céline GEFFROY, Béatrice HOELTZEL, Marie-José SCHALLER

ASIAPA

MM. Pierre MAMMOSSER, Dominique STOHR, Eric HUBERT,
Thomas RUBY, Alfred SCHMITT, Mmes Lucienne HAAS,
Béatrice HOELTZEL

Association au pays d'accueil des villages traditionnels d'Outre-Forêt

Délégués titulaires : M. Thomas RUBY

Délégués suppléants : M. Christophe SCHIMPF

Conseil d'administration du collège de l'Outre Forêts

M. Pierre MAMMOSSER, Mme Lucienne HAAS

Conseil d'établissement école élémentaire

M. Christophe SCHIMPF, Mme Lucienne HAAS

Conseil d'établissement école maternelle

Mmes Lucienne HAAS, Céline GEFFROY

Lotissement Plein Sud

Le 22 avril a eu lieu, à l'initiative de la Mairie, une réunion avec les responsables d'Opéra Constructions, du SICTEU et du SDEA pour faire un point sur l'avancement des travaux de voirie.

Monsieur Carbiener y assistait également. Un plan d'action a été défini. Une lettre a, par ailleurs, été envoyée à Opéra Constructions pour demander la finalisation de ces travaux dans les meilleurs délais. Le Plein Sud est un lotissement privé. Notre action auprès du lotisseur vise à défendre au mieux les intérêts des résidents de ce quartier. Céline Geffroy, conseillère municipale, est en charge du dossier. Elle suit avec attention l'évolution de la situation, notamment à travers les réunions de chantier. Une expertise est en cours pour déterminer les responsabilités dans les malfaçons



constatées au niveau des réseaux, en particulier dans la rue des Vignes. Opéra Construction s'engage néanmoins à terminer les travaux de voiries dans les plus brefs délais, en parallèle à l'instruction juridique en cours. Des travaux d'enrobés ont d'ailleurs été effectués sur la rue Alphonse Musculus, les chemins piétonniers suivront bientôt.

Pour tout renseignement ou demande complémentaire, n'hésitez pas à vous adresser à la mairie ou à Madame Geffroy.

Ouverture d'une classe bilingue

L'école bilingue pour un enfant, c'est à la fois l'apprentissage dans une autre langue (et non pas l'apprentissage de la langue simplement) mais aussi la découverte d'une autre façon de fonctionner.

De nombreuses qualités sont développées par l'apprentissage d'une seconde langue : multi culturalité, communication avec autrui, découverte, respect des différences, curiosité, envie d'apprendre... ouverture sur le monde!

L'ouverture de la classe bilingue de l'école maternelle de Soultz-sous-Forêts approche à grands pas !

L'intérêt des parents d'élèves s'est traduit par un grand nombre d'inscriptions (nous en sommes à près de 50 aujourd'hui). La municipalité et l'inspection de l'éducation nationale mettent tout en œuvre pour que

cette nouvelle structure démarre dans les meilleures conditions. Cet engouement permet d'entrevoir dans un proche avenir l'ouverture de classes bilingues dans les niveaux supérieurs (école primaire, puis collège).

A partir de la rentrée de septembre 2008, les Petits et les Moyens inscrits inaugureront cette nouvelle classe.

Principes de fonctionnement des classes bilingues :

Parité horaire : 12h en allemand sur 2 jours par semaine, 12h en français sur 2 jours par semaine. Un enseignant par langue.

Le cursus, commencé ici en maternelle, se poursuivra en primaire puis au collège et, éventuellement, au lycée avec l'abibac.

Le programme est identique au cursus monolingue : langage, mathématiques, lecture, graphisme, arts plastiques, EPS.

A la maternelle toutes ces matières sont enseignées dans les 2 langues, en complémentarité.

Rappelons que les élèves qui ne sont pas inscrits en classe bilingue suivront leurs cours dans des classes monolingues.



Fête de la musique

Soultz a retrouvé une fête de la musique !

Les chanteuses et chanteurs de l'association PEL MEL ont conquis le public avec leur répertoire de chansons françaises. Le groupe « Sucré Salé » a agrémenté une partie de la soirée avec ses rythmes rock latino.



Le film musical qui a été projeté dans le théâtre de la Saline a fait le bonheur de ceux qui apprécient ce genre de film d'animation.

Mais c'est avant tout l'engagement et l'énergie des bénévoles de l'association PEL MEL, associés au travail et à la disponibilité de l'équipe de la Saline, qui ont permis « à la mayonnaise de prendre ».



Cette première réussite, y compris sur le plan de la fréquentation, doit maintenant être approfondie et consolidée l'année prochaine. La relance de la fête de la musique à Soultz est à ce prix !



Les coulées de boue

Fin mai et début juin les intempéries ont à nouveau frappé ! Et ceci à deux reprises. Les dégâts les plus importants se sont situés au Schindelbach : au niveau de la rue de l'Abbé Fischer, de la rue du Schindelbach et tout au long du tracé de ce ruisseau.



Rue Meissacker

La rue Meissacker a également été sévèrement touchée suite au chantier de réfection de la voirie. La rue de Lobsann n'a pas été épargnée, que ce soit par des phénomènes de reflux ou à cause des travaux de la nouvelle brigade de gen-darmerie.

A Hohwiller c'est la rue de Betschdorf qui a été la victime des intempéries.

Par contre les trois autres versants touchés en 2003 ont été relativement épargnés, notamment le Hubweg et dans une moindre mesure le Roessel-

bach lors de la deuxième alerte.

Un constat : là où des dispositions ont été prises, notamment avec des zones enherbées, le choc a pu être amorti !

Il faut souligner les efforts déjà réalisés par les agriculteurs et

faire en sorte que ces mesures soient généralisées, en particulier sur les deux côtés du Schindelbach.

Mais en cas de très grosses pluies cela ne suffit pas. Après la catastrophe de 2003, des études ont été faites. Les plans d'implantation de bassins d'écrêtement / rétention existent. Il est impératif de les mettre en œuvre dans les meilleurs délais.

Une réunion a eu lieu le 19 juin entre les différents acteurs concernés. Le SICTEU sera maître d'ouvrage des travaux. La commune de Soultz

participera au coût des travaux à hauteur de 20%, soit 50.000 € environ. Reste à acquérir les parcelles sur lesquelles seront implantés les bassins et/ou à obtenir l'autorisation des propriétaires. Ces derniers étaient également conviés à la réunion.

Une fois les travaux terminés, la gestion de ces bassins sera transférée à la commune de Soultz-sous-Forêts qui en assurera le maintien et le nettoyage.

Tout sera mis en œuvre pour que l'ensemble des travaux soit entrepris dans les meilleurs délais.

Vacances à la médiathèque

Bientôt les vacances ? Profitez-en pour venir vous évader à la médiathèque. Des milliers de livres, de CD et de DVD, de magazines et de partitions de musique vous attendent. À moins que vous ne préfériez surfer sur Internet ?

Stéphanie Schlichter, Olivier Hirsch et toute l'équipe des bénévoles vous accueilleront avec plaisir aux horaires habituels en juillet et en août*.

Tous les mercredis (à 16h) et tous les samedis (à 11h), Stéphanie fera découvrir aux enfants quelques uns des plus beaux contes de notre collection. Le programme est disponible à la médiathèque et sur le catalogue en ligne (<http://soulz-sous-forets.bibli.fr>). L'entrée est libre, même si vous n'êtes pas abonné. Venez nombreux !

Horaires d'ouverture :

Lundi : fermé
Mardi : 15h - 19h
Mercredi : 10h - 12h et 14h - 18h
Jeudi : fermé
Vendredi : 16h - 20h
Samedi : 9h30 - 12h30

Adresse :

31 rue du docteur Deutsch
67250 Soultz-sous-Forêts

* La médiathèque sera fermée : du 29 juillet au 9 août inclus

e-mail : mediathèque.soulz-sous-forets@orange.fr - Tél. : 03.88.80.60.63

Un budget de transition

Le vote du budget 2008 devait intervenir avant le 15 avril. Il a été adopté en conseil municipal le 9 avril.

Il s'agit d'un budget de transition qui a surtout vocation à mener à bien des projets déjà programmés :

- ravalement de la synagogue,
- WC publics,
- mise aux normes électriques, capteurs solaires et changement de la chaudière du gymnase municipal,
- rue Meissacker,
- église de Hohwiller, voirie définitive du lotissement de Hohwiller...

Un projet retient plus particulièrement l'attention : l'extension des locaux de la Trésorerie. En effet le 29 avril, le Trésorier Payeur Général nous a informé du maintien de la trésorerie à Soultz et de sa demande d'une extension des locaux afin d'accueillir le personnel travaillant actuellement à Hatten.

Il y a deux voies possibles pour répondre à ce besoin : soit créer une extension de la Maison Muntz-Kiener, ce qui ne sera pas simple compte tenu de son classement, soit transférer les locaux dans un autre bâtiment. Les études sont en cours.

Mais il faudra faire vite ! Le Trésorier Payeur Général s'est fixé la date de début d'année 2009.

Élaboration du plan pluriannuel d'investissement

Le plan pluriannuel d'investissement fait partie intégrante du contrat de territoire en cours de négociation entre le Conseil Général et les communautés de communes du Soutzerland et du Hattgau. Il recense les projets d'investissements de Soultz-sous-Forêts/Hohwiller prévus et planifiés sur la période allant de 2009 à 2014.

L'élaboration de ce document a nécessité sept séances de travail, soit une à deux réunions par semaine.

Cette large concertation a clairement fait apparaître les enjeux du mandat qui débute. Une partie de ces enjeux relève du plan d'investissement de la commune, le reste a vocation à être pris en charge par la communauté de communes.

Parmi les projets prévus par le Soutzerland il faut noter l'extension du périscolaire, l'agrandissement de la halte garderie dans le cadre d'une structure multi accueil, l'implantation de terrains multisports dans les différentes communes, la création d'un poste d'animateur pour les jeunes, la mise en œuvre de la zone d'activités et une action en faveur du commerce et de l'artisanat.

Pour la commune le premier objectif est d'augmenter la capacité des écoles avec plusieurs classes nouvelles et un espace pour la restauration scolaire.

Les équipements sportifs et associatifs constituent l'autre grande priorité. La construction de

d'un complexe sportif et associatif permettra de donner une nouvelle dimension à ces activités. On pourra, dans un deuxième temps, y adjoindre un terrain de football synthétique afin de regrouper le tout en seul lieu. Dans l'immédiat le terrain de football annexe actuel sera rénové en profondeur.

L'école de musique sera relogée dans une maison de la musique prévue dans l'ancienne maison forestière.

En termes d'habitat il faut favoriser, à côté de l'accession à la propriété, le logement locatif normal et le logement locatif aidé de milieu de gamme.

Cette politique permettra de maintenir un taux élevé d'utilisation des écoles et des autres infrastructures dédiées à l'enfance et à la jeunesse.

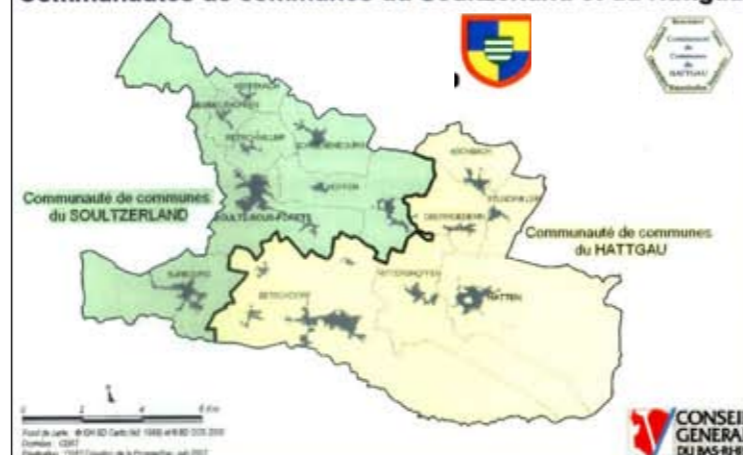
Un nouveau schéma de circulation incluant le développement des pistes cyclables et un nouveau parking, vélos et autos, au niveau de la gare est également à l'ordre du jour. La rénovation de

la rue du Frohnacker et de la place Schweitzer ont aussi été inscrites dans le plan.

Enfin la commune contribuera au développement économique par la création de structures multi activités - services, trésorerie, office du tourisme, mais aussi bureaux permettant d'accueillir des TPE de services - dans des immeubles de centre ville.

Ces projets d'investissements vont maintenant être négociés avec le Conseil Général. Le résultat de ces négociations fera l'objet d'une large communication dans un prochain numéro de Soultz Actualités. Ils devront par ailleurs trouver leur place dans le plan local d'urbanisme - PLU - qui sera défini dans les prochains 30 mois.

Communautés de communes du Soutzerland et du Hattgau



Ouverture et transparence

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

Nous souhaitons tout d'abord remercier chaleureusement les électrices et les électeurs qui nous ont fait confiance les 9 et 16 mars derniers.

Comme vous pouvez le constater dans ce bulletin, la nouvelle équipe s'est rapidement mise au travail.

Vous avez été nombreux à vous inscrire et à assister aux commissions municipales, désormais ouvertes à toute personne intéressée. L'ouverture des commissions était une volonté clairement exprimée par le groupe « Energies Nouvelles » pendant la campagne électorale. La densité et la qualité des débats lors de l'élaboration du plan pluri annuel d'investissement démontrent, si besoin était, l'efficacité de la formule.

La communication sous toutes ses formes doit permettre de renforcer la transparence : parution d'un résumé des délibérations du Conseil Municipal dans la presse locale, communication du compte rendu complet des délibérations du Conseil Municipal sur simple demande à la mairie... Dans quelque temps un site internet officiel de notre ville sera aussi mis à votre disposition. Une ville comme Soultz/Hohwiller doit se doter d'une telle vitrine.

Nous avons également tenu à ce que chaque élu puisse trouver une place dans la nouvelle organisation municipale. Si les membres de la liste Schmitt ont décliné la participation à des organismes comme l'OMACSL et volontairement limité leurs candidatures à certaines structures intercommunales, ils ont tout de même obtenu trois délégations à des syndicats intercommunaux. Le Maire sortant a ainsi pu accéder à la Présidence du syndicat des eaux. Quant à la communauté de communes, la réflexion a rapidement montré qu'il était difficile pour Soultz de se présenter en ordre dispersé.

Le dispositif est maintenant en place et la municipalité entre dans le vif du sujet.

Bonnes vacances à toutes et à tous !

Denise EHRHARD, Céline GEFFROY, Lucienne HAAS, Eric HUBERT, Pierre MAMMOSSER, Thomas RUBY, Marie José SCHALLER, Christophe SCHIMPF, Jean-Michel STEPHAN, Dominique STOHR

Lettre aux électeurs

Chère électrice, Cher électeur,

Que s'est-il passé à Soultz-sous-Forêts le 16 mars dernier ? Il n'est pas facile de répondre à cette question. Toujours est-il que nous devons d'abord remercier la population qui au premier tour a voté massivement pour nous. Malheureusement le second tour, malgré notre avantage, nous fut fatal. Notre bilan était nettement positif mais l'équipe du maire sortant a perdu la majorité. La municipalité a basculé à gauche avec à sa tête un maire socialiste. Nous en prenons acte, c'est la loi de la démocratie.

Nous étions sept élus, nous ne sommes plus que six. Aux dix élus de la liste Mammosser se sont largement joints les deux élus de Hohwiller. Ils ont choisi leur camp, c'est de bonne guerre. Le rapport de force se situe actuellement à douze contre six. Même le Conseiller Général Jean-Laurent Vonau, malgré sa brillante réélection au premier tour des cantonales, n'a pu éviter ce choc. L'ouverture a été plus que limitée et par là notre participation à la vie de la Communauté de Communes du Soutzerland a été également rendue totalement inexistante. Pour le moment l'équipe majoritaire récolte les fruits qu'elle n'a pas semés. Mais en fin de compte, pour le bien de la population, l'important c'est que la récolte soit bonne. En toutes circonstances, vous pouvez compter sur vos élus de notre équipe. Nous restons vigilants et constructifs par rapport à la politique qui sera désormais menée.

Ce sont pour l'instant encore nos dossiers qui sont réalisés. On verra la suite.

Bonnes vacances à tous, sans orages ni coulées de boue si possible.

Alfred SCHMITT, Paul BOISSARIE, Christian KLIPFEL
Claude LINDNER, Jean-Laurent VONAU, Christian WAGNER

18^{èmes} courses populaires de Soultz-sous-Forêts

Des temps records ! Cette année encore, les courses de Soultz sous forêts ont attiré un grand nombre de coureurs. Ils étaient près de 500 à s'élancer sur les différents parcours (550 m, 1 000 m, 2 000 m, 4,8 km, 10 km).

Les conditions météo ont été très favorables à la réalisation de bons chronos. Les records du parcours sont tombés les uns après les autres. Tout d'abord aux 4,8 km où Marc JAMING du RT SCHWEIGHOUSE a dompté le circuit en 15 min 15 s, imité par Carine GRAND du Team Espace Marathon vainqueur en 17 min 40 s. Sur les 10 km, c'est Patrick FILIPPI du Team Espace Marathon qui avait le vent en poupe avec un chrono de 32 min 28 s.



Un grand bravo aux coureurs pour ces performances de haute volée.

Du côté des plus jeunes participants on peut noter la bonne forme de nos sportifs locaux : victoire de Hugo HAUSWIRTH sur le 550 m, talonné de près par Benjamin STOHR qui a fini 2^{ème} ; sur le 1 000 m c'est ROTHE David de Hohwiller qui l'a emporté.

Après les courses et la remise des récompenses, le temps s'est quelque peu rafraîchi. Rien de mieux que le Feu de la St Jean pour illuminer et réchauffer la foule venue l'admirer. Le bûcher, dont le point culminant dépassait 10 m, a produit de belles flammes durant près de 3 heures.

Profitons-en pour remercier les vaillants « bûcherons » qui ont tout mis en œuvre pour bâtir ce bel édifice en un temps record.



FÊTE NATIONALE DIMANCHE 13 JUILLET 2008 PROGRAMME : PARC PUBLIC DU BRUEHL

20h : Distribution de lampions et de bons pour petits pains et saucisses, aux enfants
Concert de l'Harmonie CONCORDIA

21h : Allocution de Monsieur le Maire

Vers 21h45 : Retraite aux flambeaux autour du Bruehl pour jeunes et moins jeunes
Bal populaire organisé par la Croix Rouge de Soultz-sous-Forêts
et animé par l'orchestre "OLIVIER"

À la tombée de la nuit : Feu d'artifice

La soirée se prolongera par le bal populaire.

Toute la population est cordialement invitée à participer à cette Grande Fête Nationale.